

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES Département de Langues et Civilisations anciennes

☎: 221 33 860 59 66 / 30 118 10 89

B.P. 5005 Dakar-Fann

<http://ucadlang.blogspot.com>

MÉLANGES OFFERTS AU PROFESSEUR OUMAR SANKHARÉ

APPEL À CONTRIBUTION

Le Département de Langues et Civilisations anciennes de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar offre des mélanges en l'honneur du **Professeur Oumar SANKHARÉ (1950-2015)**. Agrégé de lettres classiques, Agrégé de grammaire, Professeur des Universités, Écrivain, etc., sa brillante carrière force le respect. Toutes les personnes qui veulent lui rendre hommage peuvent le faire à travers des articles, des témoignages, des comptes rendus ou notes de lecture.

Modalités de soumission des articles

1- Echéances :

- Réception des contributions : **25 août 2021**
- Retour des évaluations : **30 septembre**
- Réception des versions définitives : **15 octobre**
- Parution des mélanges : **décembre 2021**

2- Consignes aux auteurs :

Les versions des articles de **12 pages au maximum** devront se conformer aux instructions suivantes :

- Une version électronique saisie en Word (version RTF) sera envoyée aux adresses suivantes :

secretariat.lettresclassiques@ucad.edu.sn

stephane.faye@ucad.edu.sn

robertadama.sene@ucad.edu.sn

pierre3.diouf@ucad.edu.sn

philippeabraham.tine@ucad.edu.sn

- Un tirage papier en trois exemplaires avec un résumé (10 lignes maximum) en anglais et en français et des mots-clés (05 mots maximum) doit être déposé au secrétariat du Département de Langues et Civilisations anciennes (à remettre à **Mme Ly**) ;
- Ne notez aucune correction sur le papier sans la reporter dans le fichier électronique ;
- Les auteurs des articles sélectionnés devront fournir, dans un délai de quinze (15) jours après réception des avis d'acceptation de la commission scientifique, une version corrigée en tenant compte des indications des instructeurs.

3- Règles typographiques :

* Police : Time New Roman : 12

* Interligne : 1,5

* Lettres capitales accentuées.

* Citation : dans le texte et entre guillemets ou en retrait (si plus de trois lignes dans un corps de police inférieur : caractère 10). Pas de retrait dans les notes infrapaginales.

Les remarques ou modifications de l'auteur à l'intérieur d'une citation doivent apparaître entre crochets []. Tout élément retranché d'une citation doit être indiqué par des points de suspension entre crochets : [...].

Mots et expressions étrangers :

Les mots de citation ainsi que les termes étrangers ou latins sont à écrire en italique (*statu quo*), de même que les abréviations bibliographiques (*ibid. op. cit.*).

Ils ne seront pas encadrés par des guillemets.

Abréviations :

- éd. : pour le ou les éditeurs d'un ouvrage collectif (jamais éd. ou ed.) ;
- pagination : un seul p. (jamais pp) ; chap., art., vol., fg., ill., pl., fasc.

Notes infrapaginales :

La norme suivante doit être adoptée :

- Nom complet de l'auteur (petite capitales) et prénom de l'auteur, titre de l'ouvrage (en italique), lieu d'édition, éditeur, année d'édition et page.

Bibliographie :

Pour un titre de monographie :

- SANKHARE O. 1998, *Youssou Ndour, le poète*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines du Sénégal - NEAS (NEA), 125 p.

Pour un article de périodique (revue, journal, bulletin, etc.) :

- DRIOTON E. 1954, « Le théâtre dans l'ancienne Egypte », *Revue d'Histoire du Théâtre*, I-11, p. 7-45.

Pour une contribution à un ouvrage collectif :

- LEROUX P. 2020, « Politique et repentir », Leroux P., Pichon C et Poulet F (dir.), *Le repentir dans tous ces états*, Paris, Éditions KARTHALA, p. 57.

Le comité scientifique